

BATEAU 2025

RÈGLEMENT



ARTICLE 1 : DÉFINITION

L'association « UN FAUTEUIL A L A MER » organise, du 2 juin au 30 septembre 2025, des sorties bateau pour les personnes handicapées et leurs accompagnants.

UN FAUTEUIL A LA MER se réserve le droit de modifier la date et les horaires des sorties si des contraintes indépendantes ou propres à l'activité l'exigent.

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Cette activité est ouverte à tous et à toutes, aptes physiquement et médicalement à la pratique de la baignade en mer. Pour les participants mineurs, un accord parental est exigé et doit être remis lors de l'inscription ou au plus tard 7 jours avant la date de l'activité.

Pour les centres médico-sociaux, une autorisation médicale est obligatoire.

L'organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription, sans obligation d'en donner la raison.

ARTICLE 3 : INSCRIPTION

Pour les centres médico-sociaux, **un minimum de 8 personnes** (Exemple : Pour un groupe de 8 personnes : 4 résidents et 4 accompagnants). Le bateau est équipé pour un maximum de 4 fauteuils par sortie. La capacité **maximum est de 13 personnes** + 3 membres d'équipage. Elle peut être portée à 14 personnes + 2 membres d'équipage selon le handicap des personnes à bord.

2 Formules vous sont proposées :

Découverte et Baignade dans les criques.

3 Heures (les horaires des sorties sont le matin de 9h30 à 12h30) arrivée au port 30 min avant.

Au cours d'une inoubliable balade en mer, vous profiterez du confort du bateau totalement aménagé pour les personnes handicapées, pendant 3 heures de détente et de baignade, dans une crique paradisiaque aux eaux transparentes et aux pieds des falaises.

Participation financière : 60€/pers. (minimum 8 Personnes) Pour [les centres médico-sociaux](#)

Participation financière : 70€/pers. (pas de minimum de personne) [Pour les particuliers](#)

Découverte et Baignade dans les criques avec pique-nique à bord du bateau

4 Heures (les horaires des sorties sont le matin de 9h30 à 13h30) arrivée au port 30 min avant.

Au cours d'une inoubliable balade en mer, vous profiterez du confort du bateau totalement aménagé pour les personnes handicapées, pendant 4 heures de détente et de baignade dans une crique paradisiaque aux eaux transparentes et aux pieds des falaises.

+ pique-nique à bord à 12h (apporté par vos soins).

Participation financière : 70€/pers. (minimum 8 Personnes) Pour [les centres médico-sociaux](#)

Participation financière : 80€/pers. (pas de minimum de personne) [Pour les particuliers](#)

Participation financière acceptée :

Chèque bancaire

Espèce

Virement bancaire : FR76 1831 5100 0008 0014 6311 086

Ce tarif préférentiel est essentiellement appliqué afin d'équilibrer financièrement l'activité et de la rendre pérenne.

Votre réservation sera définitive après vous être acquitté du montant global correspondant à votre réservation.

Un justificatif comptable vous sera adressé à la demande le jour-même ou après l'activité.

L'encaissement ne sera réalisé qu'à l'issue de l'activité.

Seules les premières demandes de réservation, accompagnées de l'inscription sont retenues. Au-delà, une liste d'attente est établie.

La demande de réservation entraîne l'adhésion totale et sans réserve de chacun des participants **au** présent règlement.

ARTICLE 4 : ANNULATION

L'organisateur se réserve le droit, jusqu'au jour-même de chaque sortie, d'annuler ou de reporter l'activité dans le cas où les circonstances l'exigeraient, notamment lorsque la sécurité ne peut plus être assurée ou lorsque LA MER est rendue impraticable pour des raisons météorologiques. Dans ce cas, les droits d'entrée sont intégralement remboursés.

Aucun remboursement, ni total ni partiel, n'est accordé aux participants exclus ou pénalisés en cours d'activité pour non-respect des règles de sécurité.

En cas d'annulation à l'initiative des participants, aucun remboursement ne sera effectué.

ARTICLE 5 : ACCUEIL DES UTILISATEURS

- ✓ Pour des raisons évidentes de logistique, il est impératif de se présenter 30 minutes avant l'activité à l'adresse suivante : **Port AUGUIER Lieu-dit, Chemin de Port Auguier, 83400 HYÈRES Presqu'île de Giens.**

Tout retard, incompatible avec le bon déroulement de la sortie, entrainera l'annulation sans remboursement. Les modalités d'accueil et d'organisation ne vous seront transmises par téléphone. L'entrée et la sortie du Port Auguier avec vos véhicules doivent se faire dans le calme et la sérénité, afin de ne pas déranger les habitants de ce lieu.

Il est procédé à :

- la confirmation de l'activité
- les modalités administratives
- le briefing : Les modalités et les principales règles de sécurité et de tenue générale qui affèrent dans l'enceinte du port AUGUIER y sont présentées, ainsi que les recommandations et/ou les modifications éventuelles apportées postérieurement à l'édition du présent règlement.
- l'équipement de sécurité de l'utilisateur.

ARTICLE 6 : RESPONSABILITÉ

La sortie bateau est une activité présentant un risque potentiel mais n'est pas plus dangereuse que la natation ou la course à pied, à condition de respecter les règles évidentes de sécurité. Lors du briefing, ces principales règles sont rappelées. Par ailleurs, vous pouvez accéder au règlement par simple demande : il est en permanence au Bateau. Ainsi, les utilisateurs s'engagent à assumer entièrement leurs risques personnels et ceux qu'ils feraient encourir aux autres participants.

En aucun cas l'organisateur ne pourra être tenu comme responsable en cas d'incidents ou accidents provoqués du seul fait d'un utilisateur. À vous de rester maître de votre comportement, de faire preuve de prudence et de respecter les règles.

Les organisateurs sont les seules personnes aptes à juger des faits de comportement et, à ce titre, appliquer les sanctions prévues. Leur intégrité ne peut être mise en doute.

Toute contestation relative à la discipline ou au présent règlement doit être directement adressée au Directeur de la structure. Ce dernier se réserve le droit de modifier sans préavis tout point du règlement si les conditions de sécurité l'obligent.

Il est par ailleurs expressément notifié à l'ensemble des participants (personnes handicapées et accompagnateurs) qu'une ambiance conviviale doit régner lors de cette animation loisir.

Le responsable des groupes ainsi que l'utilisateur et l'accompagnant doivent s'assurer de la lecture, obligatoire et impérative, du présent règlement et de son respect sans aucune réserve par l'ensemble des participants.

Les décisions de l'organisateur sont concertées mais souveraines et sans appel.

Votre signature doit être précédée de la mention manuscrite "BON POUR ACCORD AU RÈGLEMENT"
Signature

Si vous êtes susceptible d'avoir le mal de mer, il serait souhaitable de prendre un comprimé MERCALM 30 Minutes avant votre activité.



Dénomination du médicament

MERCALM, comprimé pelliculé sécable

Diménhydrinate/Caféine

Encadré

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin, ou votre pharmacien ou votre infirmier/ère.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, ou votre pharmacien ou votre infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après la prise.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que MERCALM, comprimé pelliculé sécable et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre MERCALM, comprimé pelliculé sécable ?
3. Comment prendre MERCALM, comprimé pelliculé sécable ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?

5. Comment conserver MERCALM, comprimé pelliculé sécable ?

6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE MERCALM, comprimé pelliculé sécable ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?

Classe pharmacothérapeutique : ANTINAUPATHIQUE (anti mal de mer) (N: Système nerveux central)

Ce médicament contient un antihistaminique, le diménhydrinate et de la caféine.

Il est indiqué dans la prévention et le traitement du mal des transports, chez l'adulte et l'enfant de plus de 6 ans.

Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après la prise.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE MERCALM, comprimé pelliculé sécable ?

Ne prenez jamais MERCALM, comprimé pelliculé sécable dans les cas suivants :

- Enfant de moins de 6 ans en raison de la présence de caféine,
- Certaines formes de glaucome (augmentation de la pression dans l'il),
- Difficulté pour uriner d'origine prostatique ou autre,
- Allergie connue aux antihistaminiques.

Ce médicament NE DOIT GENERALEMENT PAS ETRE UTILISE, sauf avis contraire de votre médecin, en cas d'allaitement et en cas de traitement par l'enoxacine.

· si vous êtes allergique au Dimenhydrinate ou à la caféine ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.

Avertissements et précautions

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.

Ce médicament contient de la caféine (10 mg par comprimé) pouvant entraîner une excitation, une insomnie et des palpitations, notamment chez l'enfant ([voir Effets indésirables](#)). Eviter l'association avec certains aliments qui contiennent également de la caféine (boisson à base de cola, café, thé, chocolat).

Ce médicament contient du lactose. Son utilisation est déconseillée chez les patients présentant une intolérance au lactose (maladie héréditaire rare).

Par prudence, ne pas utiliser ce médicament en cas d'asthme bronchique.

En cas de maladie au long cours du foie ou des reins, CONSULTEZ VOTRE MEDECIN afin qu'il puisse adapter la posologie.

La prise de ce médicament nécessite un AVIS MEDICAL chez les personnes âgées :

- prédisposées aux constipations, aux vertiges ou à la somnolence ;

· présentant des troubles de la prostate.

PREVENEZ VOTRE MEDECIN avant de prendre cet antihistaminique.

En raison de la possibilité de survenue d'insomnie liée à la caféine, il est préférable d'éviter la prise de ce médicament après 16 heures.

La survenue de signes ou symptômes évoquant un usage abusif ou une pharmacodépendance du dimenhydrinate doit faire l'objet d'une surveillance attentive.

Adressez-vous à votre médecin ou, pharmacien ou votre infirmier/ère avant de prendre MERCALM, comprimé pelliculé sécable.

Enfants et adolescents

Sans objet.

Autres médicaments et MERCALM, comprimé pelliculé sécable

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS, et notamment l'enoxacine, IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

Ce médicament contient un antihistaminique, le dimenhydrinate et de la caféine. D'autres médicaments en contiennent. Ne les associez pas, afin de ne pas dépasser la dose maximale recommandée (voir Posologie).
--

MERCALM, comprimé pelliculé sécable avec des aliments, des boissons et de l'alcool

Ce médicament peut entraîner une somnolence majorée par l'alcool : s'abstenir de boissons alcoolisées ou de médicaments contenant de l'alcool pendant la durée du traitement.

Grossesse et, allaitement et fertilité

Grossesse

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

En fin de grossesse, la prise abusive de ce médicament peut entraîner des effets néfastes chez le nouveau-né. Par conséquent, il convient de toujours demander l'avis de votre médecin avant de l'utiliser et de ne dépasser en aucun cas la posologie préconisée.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Allaitement

Ce médicament passant dans le lait maternel, sa prise est déconseillée en cas d'allaitement.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Sportifs

L'attention des sportifs est attirée sur le fait que la caféine peut induire une réaction positive des tests pratiqués lors de contrôles antidopage.

Conduite des véhicules et utilisation de machines

La somnolence et la baisse de vigilance attachées à l'usage de ce médicament peuvent être importantes et rendre dangereuses la conduite de véhicules et l'utilisation de machine.

Ce phénomène est accentué par la prise de boissons alcoolisées ou de médicaments contenant de l'alcool, qui sont donc à éviter.

MERCALM, comprimé pelliculé sécable contient

Liste des excipients à effet notoire : Lactose.

3. COMMENT PRENDRE MERCALM, comprimé pelliculé sécable ?

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin, ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

La dose recommandée est de :

- Adulte et enfant de plus de 15 ans : 1 à 2 comprimés par prise, sans dépasser 6 comprimés par jour.
- Enfant de 6 à 15 ans : 1/2 à 1 comprimé par prise, sans dépasser 3 comprimés par jour.

Voie orale. Avaler avec un peu d'eau les comprimés ½ heure avant le départ. Si les troubles persistent, renouveler la prise en respectant un intervalle de plus de 6 heures. Ne pas dépasser 3 prises par jour.

Utilisation chez les enfants et les adolescents

RESERVE A L'ADULTE ET A L'ENFANT DE PLUS DE 6 ANS.

Chez l'enfant, afin de faciliter la prise, il est possible d'écraser le ½ ou le comprimé dans un verre d'eau sucrée.

Si vous avez pris plus de MERCALM, comprimé pelliculé sécable que vous n'auriez dû :

En cas d'absorption massive, de malaises ou de troubles de la conscience, PREVENIR IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Description des effets indésirables

Certains effets indésirables nécessitent d'ARRETER IMMEDIATEMENT LE TRAITEMENT ET D'AVERTIR UN MEDECIN.

· Réactions allergiques :

o de type éruption cutanée (érythèmes, eczéma, purpura, urticaire);

o odème de Quincke (urticaire avec brusque gonflement du visage et du cou pouvant entraîner une gêne respiratoire);

o choc anaphylactique.

· Baisse importante des globules blancs dans le sang pouvant se manifester par l'apparition ou la recrudescence d'une fièvre accompagnée ou non de signes d'infections.

· Diminution anormale des plaquettes dans le sang pouvant se traduire par des saignements de nez ou des gencives.

D'autres effets indésirables peuvent survenir, tels que :

- Somnolence, baisse de la vigilance.
- Trouble de la mémoire ou de la concentration, vertiges (plus fréquents chez le sujet âgé), troubles de l'équilibre.
- Incoordination motrice, tremblements.
- Confusion, hallucinations.
- Sécheresse de la bouche, troubles visuels, rétention d'urine, constipation, palpitations, baisse de pression artérielle.
- Possibilité d'excitation, d'insomnies et de palpitations.
- Très rares cas de mouvements anormaux de la tête et du cou chez l'enfant.
- Des cas d'abus et de pharmacodépendance avec le diménhydrinate ont été rapportés.

Effets indésirables supplémentaires chez les enfants et les adolescents

Non renseigné

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou, votre pharmacien ou à votre infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet : www.signalement-sante.gouv.fr

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER MERCALM, comprimés pelliculé sécable ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage. La date de péremption fait référence au premier jour de ce mois.

N'utilisez pas ce médicament si vous remarquez des signes visibles de détérioration.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.